

Rapport de la commission technique chargée du préavis municipal N°103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission technique chargée du préavis municipal N°103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain, composée de :

M. Moritz de Hadeln, premier membre et rapporteur
M. Olivier Moulin
M. Heinz Beutler
M. Charanjit Dhanjal
Mme Anna Pallotta Ladisa

s'est réunie le 9 mai pour étudier le préavis municipal N°103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain.

La commission remercie M. Daniel Collaud pour nous avoir longuement fourni les explications et informations nécessaires à la compréhension et à la justification du préavis municipal et son importance dans le cadre de l'effort pour orienter toujours d'avantage notre ville vers une "Cité de l'Énergie" performante et conforme aux directives cantonales et fédérales en matière d'énergie.

Le projet de chauffage à distance pour Gland s'appuie sur deux sociétés anonymes, "EnergieÔ La Côte" et "thermorésÔ Gland", la première chargée des forages et de la livraison éventuelle de l'énergie thermique, la seconde de sa distribution et de son exploitation.

EnergieÔ La Côte

Après divers forages de recherches à Tolochenaz, puis Etoy et Gland - auxquels notre ville participa à fond perdu pour un montant de CHF 20'000, en 2006 fut crée la société "EnergieÔ La Côte" entre la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA), la Société Electrique Intercommunale de la Côte (SEIC), les Services Industriels de la Ville de Nyon et plus tard Romande Energie - une société à laquelle Gland n'est pas un partenaire financier mais seulement son futur client.

"EnergieÔ La Côte" - pour laquelle CHF 1.8 millions ont déjà été investis, a pour tâche d'exploiter une faille géologique prometteuse située sur le territoire de Vinzel sur un terrain appartenant au Canton, non loin de la déchetterie. Après études, le forage devrait commencer en 2019 pour atteindre une profondeur d'environ 2200 mètres. Si tout procède normalement, la livraison d'eau chaude en circuit fermé devrait être possible dès 2021. Pour être exploitable, il faudra que l'eau atteigne 80°C à 85°C et puisse livrer une puissance d'au moins 15 à 20 GWh. Même si le risque de ne pas atteindre ce débit demeure, les experts sont très optimistes. Notre commission a pris note de cette incertitude.

Si tout procède comme espéré, un circuit fermé d'eau chaude sera créé et une fois sa chaleur

livrée à une centrale, l'eau sera re-injectée dans la faille à une certaine distance du premier forage. Des tests ont montré que sur une distance de 2 km, la perte de chaleur de cette eau n'est que de 1°C à 1,5°C, donc insignifiante.

ThermorésÔ Gland

Le préavis municipal N°103 ne concerne que la création de la société anonyme "thermorésÔ" chargée de la distribution de la chaleur à distance, notamment sur le territoire de notre commune. Cette société aura pour partenaires la SEIC, Romande Energie et la SEFA. La Municipalité estime indispensable d'en être membre, ne fut-ce qu'avec 10% de son capital, afin d'avoir voix au chapitre sur tout ce qui pourrait concerner notre commune.

Il est prévu que le circuit fermé d'eau chaude livré par "EnergieÔ La Côte" aboutisse à la centrale thermique d'Eikenott, pour ensuite être re-dirigé vers les zones Perrerets, Borgeaud Grand-Rue, Cité-Ouest et La Combaz, toutes quatre zones à forte densité d'habitations. Le projet ne prévoit pas, en un premier temps, d'y inclure des zones intermédiaires de villas démographiquement moins denses, car le coût par habitation serait trop élevé.

La Municipalité entend participer à la création de la société "thermorésÔ" avec un capital initial de CHF 250'000, déjà largement couvert par la valeur de la centrale thermique d'Eikenott et la conduite d'eau chaude déjà installée rue Borgeaud jusqu'en direction de la centrale de la Cité Ouest (qui inclut le collège des Tuillières). La centrale thermique de la Cité Ouest doit de toute façon d'urgence être modernisée, car ne répondant plus aux normes. Nous avons pris note que pour l'heure, selon le Municipal en charge des finances, le risque financier est quasiment nul pour Gland et l'opération au contraire pourrait même générer des bénéfices.

Actuellement la centrale thermique d'Eikenott fonctionne au pellet (granulés de bois compactés) et accessoirement si nécessaire au gaz. Elle est déjà adaptée pour recevoir la chaleur à distance provenant de la société "EnergieÔ La Côte" lorsque celle-ci sera éventuellement disponible. Dans le pire des cas, même si les apports de la géothermie profonde devaient rester très en-deçà des attentes et ne pas être exploitables, la centrale thermique d'Eikenott pourra servir pour alimenter le reste du réseau avec l'apport de sous-stations, notamment à la Cité Ouest. De l'avis de notre commission, la constitution d'une société d'exploitation d'un chauffage urbain garde donc tout son sens, même dans le plus mauvais scénario.

Une minorité de membres de notre commission s'est inquiétée de l'impact écologique de l'usage du Pellet comme combustible, mais cet argument fut balayé par la majorité laquelle se réfère à diverses études sur ce sujet. En effet, selon certaines statistiques, pour 1 kWh utile chez l'utilisateur, le pellet émet 41,9 g équivalent de CO² contre 222 g pour le gaz et 466 g pour la mazout. Mais évidemment le but ultime de "thermorésÔ" est de n'utiliser que de la chaleur géothermique sans impact sur l'environnement.

L'extension ultérieure de la zone urbaine bénéficiant du chauffage à distance va sans doute nécessiter de nouveaux investissements dont la totalité est estimée à près de CHF 40 millions dont 5 à 8 millions de fonds propres investis par Gland. Mais de tels investissements devront de toute façon faire l'objet de préavis séparés futures. Par contre il est estimé qu'un dividende sur les bénéfices de 3% à 5% est à attendre pour notre ville.

La commission s'est aussi posé la question de savoir si il y avait urgence de créer cette nouvelle société, d'autant plus que le résultat exploitable du forage à Vinzel n'est pas prévu avant 2021. Or

il apparaît que le forage ne peut débuter tant qu'un réseau de distribution n'est pas en place. La SEIC, la Romande Energie et la SEFA vont donc de toute façon dès cet été créer "thermorésÔ". Il est donc impératif que Gland ne manque pas au rendez-vous.

Bien qu'il appartienne aux parties contractantes d'en décider, notre commission a été surpris par le chapitre "but" du projet des statuts qui prévoit "la commercialisation en gros et au détail en Suisse et à l'étranger d'énergie thermique...". La commission invite la Municipalité à user de son influence lors de la création de "thermorésÔ" afin de restreindre quelque peu les objectifs affichés, d'autant plus que pour l'heure il n'est question que du chauffage à distance limité à certaines zones de Gland.


Conclusions

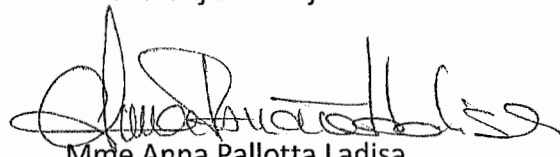
Fondée sur ce qui précède, sous réserve de l'avis de la Commission des finances, la commission technique chargée du préavis N°103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain, propose au conseil communal de prendre les décisions suivantes:

- vu - le préavis municipal no 103 relatif à la création d'une société anonyme destinée à la construction et l'exploitation d'un chauffage urbain.
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour;
- décide :
- I. - d'autoriser la municipalité à participer à la création de la société anonyme ThermorésÔ Gland SA ;
- II. - d'autoriser la municipalité à amortir cet investissement financier à concurrence de CHF 249'999.- par l'imputation d'un amortissement de même montant dans la rubrique 823 développement durable.


M. Moritz de Hadeln,
premier membre et rapporteur


M. Olivier Moulin


M. Charanjit Dhanjal


Mme Anna Pallotta Ladisa

M. Heinz Beutler

Gland, ce 28 mai 2016